www.beauvechain.eu

N°35 JANVIER 2022

BEAUVECHAIN

BULLETIN COMMUNAL

D'INFORMATION TRIMESTRIEL

- BEAUVECHAIN
- HAMME-MILLE
- L'ECLUSE
- NODEBAIS
- TOURINNES-LA-GROSSE

Editeur responsable : Carole Ghiot – Bourgmestre (carole.ghiot@beauvechain.be - 010 86 83 35) © Serge HENNEBEL

SOMMAIRE

EDITORIAL **2**

VIE POLITIQUE **3**
Conseil communal 3
CPAS 4
Les 100 ans de Robert 4
Etat civil 4

VIVRE À BEAUVECHAIN ..... **5 à 10**
L'ALE titres-services engage des aide-ménagères 5
Agence Locale pour l'Emploi (ALE)? 5
Comment savoir si vous pouvez travailler en ALE? 5
Ma commune en poche : Beauvechain 5
Le PST (Plan Stratégique Transversal) est soumis à une évaluation par le Collège Communal 6
Budget 7
Péroline Maréchal, notre nouvel agent constatateur 7
Logements intergénérationnels 8
Un nouveau bureau de poste à Hamme-Mille 8
Délibère-toi relance son édition en 2022 8
Petite visite dans les coulisses de l'antenne Covid 9
Energie : pourvu que le soleil brille à Beauvechain 10
Création d'un cœur de village à Hamme-Mille 10
Illuminations de Noël 10

JEUNESSE **11**
Jobs étudiants à la commune - Appel à candidatures pour l'été 2022 11
Calendrier jeunesse 11
Groupe Whatsapp pour la jeunesse 11
Place aux enfants - Merci 11

AÎNÉS **12**
Des solutions pour nos seniors démunis 12
Tables de conversation en Wallon 12

CENTRE CULTUREL DE BEAUVECHAIN **13**

MÉMOIRES ET PATRIMOINES **14-15**
La Société Saint-Sébastien, une confrérie d'Archers à l'écluse 14-15
Livret Saint-Martin 15

AGENDA **16**

unimédia
EDITIONS | MULTIMEDIA

Unimédia Editions Multimédia
Rue Joba 9 – 4053 Embourg
04 224 74 84 – info@uni-media.be

EDITORIAL

Chers Beauvechainois, chères Beauvechainoises,

L'année 2021 fut, une nouvelle fois, inédite. La crise du coronavirus fait partie de notre quotidien depuis déjà plus de 22 mois et a entraîné de nombreux bouleversements dans la vie de chacune et chacun d'entre nous.

Des mesures exceptionnelles ont dû être prises ou poursuivies : commerces fermés, un télétravail obligatoire pour bon nombre d'entre nous, ne plus pouvoir voyager ni serrer nos proches dans nos bras. Les dégâts, tant sur le plan économique que psychologique, sont nombreux.

Nous sortons, certes, d'une année angoissante et contraignante. Mais à la commune de Beauvechain, nous ne nous sommes jamais laissé abattre par le virus. Nous avons vu la pandémie comme une opportunité de modernisation. Nous avons notamment instauré de nouveaux espaces de coworking ou encore un nouvel e-guichet pour vos démarches administratives. Nous veillerons toujours à ce que notre commune évolue et reste en phase avec les progrès de la société.

Je tiens d'ailleurs également à remercier l'ensemble de nos services communaux, toujours sur le pont malgré la pandémie pour assurer votre bien-être et votre sécurité, notamment lors des inondations du mois de juillet.

Nous n'avons pas, non plus, laissé tomber nos projets pour Beauvechain malgré les retards dû à la crise sanitaire et à la faillite d'une importante firme travaillant sur deux de nos projets majeurs. Nous avons dus, certes, nous adapter, nous ajuster, nous transformer. Ceci étant dit, nos objectifs pour embellir la commune se poursuivent et sont en bonne voie de réalisation.

Nous regardons toujours l'avenir avec optimisme en veillant à assurer le meilleur possible pour Beauvechain. Améliorer nos rues, nos pistes cyclables, la propreté de notre commune, les actions en soutien à la culture, à nos clubs sportifs, à nos agriculteurs ou encore à nos commerces. Notre objectif est, et sera toujours, de continuer à améliorer votre environnement et votre qualité de vie tout en respectant les nouvelles exigences et priorités de la société.

Je vous invite donc en ce début d'année, chers amis, amies, à vous aussi regarder l'avenir avec sérénité. Bien que la pandémie reste présente dans notre quotidien, nous devons commencer à envisager des jours meilleurs. Profitez de tous les instants pour vous retrouver, en famille ou entre amis, tout en restant prudents, nous en avons tous besoin et rien n'est plus important.

Je vous souhaite à toutes et à tous, chers habitants de Beauvechain, mes meilleurs vœux pour l'année 2022 ! Des jours meilleurs nous attendent.

Carole Ghiot, Bourgmestre

MAISON COMMUNALE

Place Communale, 3 – 1320 Beauvechain
010 86 83 00 – Fax : 010 86 83 01
info@beauvechain.be – www.beauvechain.eu

Les services communaux sont disponibles aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h sans rendez-vous et de 13 h 30 à 16 h sur rendez-vous.

Le Service Cadre de vie (Urbanisme – Logement – Environnement) reçoit UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS à prendre au 010 868 323 les lundi, mercredi et vendredi.

Permanence Population-Etat civil : le vendredi de 17 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h.

CONTACTS

- Accueil 010 86 83 00
- Directrice générale : 010 86 83 18
- Directeur financier : 010 86 83 03
- Directrice administrative : 010 86 83 06
- Directrice des Services techniques : 010 86 83 36
- Agent constatateur : 010 86 83 16
- Cohésion sociale : 010 86 83 24
- Communication : 010 86 83 28
- Energie : 010 86 83 15
- Enfance, ATL, jeunesse, sport : 010 86 83 17
- Enseignement : 010 86 83 09
- Environnement : 010 86 83 13
- Finances, taxes : 010 86 83 05
- Gardien de la paix : 010 86 83 08
- Location de salles : 010 86 83 29
- Logement : 010 86 83 10
- Mémoire et Patrimoines : 010 86 83 04
- Personnel : 010 86 83 11
- Population / état civil : 010 86 83 19
- Protection des données : 010 86 83 16
- Travaux : 010 86 83 32
- Urbanisme : 010 86 83 55
- CPAS : 010 86 83 40
- ALE : 010 86 83 37
- Crèche communale "Les Sauverdias" 010 86 83 50
- Ecole communale, implantation de La Bruyère : 010 86 07 41
  implantation de Tourinnes-la-Grosse : 010 86 60 09
- Centre culturel de Beauvechain : 010 86 64 04

VIE POLITIQUE

CONSEIL COMMUNAL

BEAUVECHAIN ENSEMBLE

Carole GHIOT, Bourgmestre
Rue du Culot, 49 B – 1320 Tourinnes-la-Grosse
0476 22 86 90
carole.ghiot@hotmail.com
carole.ghiot@beauvechain.be

Affaires générales, communication, état civil, police, personnel, logement, travaux, aménagement du territoire, urbanisme.

La Bourgmestre vous reçoit sur rendez-vous le lundi de 9 h à 12 h et le mardi de 15 h à 18 h.

Secrétariat : Lionel Vanderweyden
010 86 83 11 – personnel@beauvechain.be

Brigitte WIAUX, Première échevine
Rue de la Comtesse Alpayde, 50 – 1320 Hamme-Mille
010 86 66 60 0473 29 46 61
brigitte.wiaux@skynet.be

Développement rural, développement durable, agriculture, environnement, bien-être animal et citoyenneté.

Isabelle DESERF, Echevine
Rue du Culot, 3 – 1320 Tourinnes-la-Grosse
010 24 72 07 0477 60 59 72
isabelle.deserf@gmail.com

Enseignement, enfance, jeunesse et bien-être.

Benjamin GOES, Echevin
Chaussée de Namur, 6 – 1320 Hamme-Mille
0494 92 70 11 benjamingoes@hotmail.com

Culture, associatif, économie, transitions numérique et énergétique.

Lionel ROUGET, Echevin
Rue de l'Eglise St-Sulpice, 25 – 1320 Beauvechain
0478 48 16 71 rouget.lionel@gmail.com

Mobilité, sécurité routière, sport et finances.

Monique LEMAIRE-NOËL, Présidente du CPAS
Rue René Ménada, 16
1320 Hamme-Mille
010 86 83 47 0477 36 49 79
monique.noel@live.be

Cohésion sociale, égalité des chances et aînés.

Anne-Marie VANCASTER (Présidente du Conseil)
Rue Longue, 117 – 1320 Beauvechain
010 / 86 16 01 0497 31 42 25
amvancaster@yahoo.fr

Freddy GILSON
Rue des Brasseries, 1 – 1320 Tourinnes-la-Grosse
010 86 71 85

Marie-José FRIX
Rue de Mélin, 32 – 1320 Beauvechain
010 86 64 78 0472 86 27 27
alicfrix@voo.be

François SMETS
Rue des Vallées, 18 – 1320 Beauvechain
0472 08 25 78

Moustapha NASSIRI
Rue Les Claines, 18 – 1320 Hamme-Mille
0479 68 33 97
moustaphanassiri@gmail.com

Evelyne SCHELLEKENS
Vieux Chemin de Louvain, 70 – 1320 Hamme-Mille
010 86 81 60 0495 22 50 98
eschellekens@hotmail.be

Julie SNAPPE
Ruelle Lambert, 3C – 1320 Tourinnes-la-Grosse
0472 74 23 94
julie_snappe@hotmail.com

Bruno VAN de CASTEELE
Rue du Petit Paradis, 4 – 1320 Hamme-Mille
0495 87 16 68
brunovdc@gmail.com

INTÉRÊTS COMMUNAUX

Claude SNAPS
Rue de l'Eglise Saint-Sulpice, 1 – 1320 Beauvechain
010 86 07 43
claudesnaps@skynet.be

NENA

Eric EVRARD
Chaussée de Namur, 95 – 1320 Nodebais
0473 80 42 19
nena-beauvechain@hotmail.com

ECOLO

Jérôme COGELS
Rue Jules Coisman, 49B – 1320 Hamme-Mille

Mary VAN OVERBEKE
Place Saint-Martin, 4 – 1320 Tourinnes-la-Grosse
010 88 07 24
vanoverbekemary@gmail.com

Antoine DAL
Rue de Wavre, 10 – 1320 Beauvechain
0476 69 06 59
antoine.dal@hotmail.com

La date du prochain Conseil communal ainsi que son ordre du jour seront communiqués via le site internet et la newsletter de la commune (www.beauvechain.eu).

CPAS

- **Monique LEMAIRE-NOËL, Présidente du CPAS**
  Rue René Ménada, 16 – 1320 Hamme-Mille
  010 86 83 47 0477 36 49 79
  presidentecpas@beauvechain.be

CONSEILLERS

- **Madame BASTIAENS Myriam**
  Rue du Long Pré, 4 – 1320 L'Ecluse
  0494 66 09 90
- **Madame BRICHARD Bénédicte**
  Rue Leeman, 34 – 1320 Tourinnes-la-Grosse
- **Monsieur DEGREVE José**
  Chemin des Prés, 12A – 1320 Nodebais
  010 86 08 01
  0474 40 44 04
- **Monsieur HENNEBEL Aurélien**
  Rue Saint-Corneille, 21 – 1320 Hamme-Mille
  0472 65 25 68
  Email : hennaur@gmail.com
- **Madame LAHAYE Chantale**
  Rue René Ménada, 64 – 1320 Hamme-Mille
  Téléphone : 010 86 08 56
  lecluse@skynet.be
- **Monsieur SMETS François**
  Rue des Vallées, 18 – 1320 Beauvechain
  0472 08 25 78
- **Madame GAEREMYN Siska**
  Rue du Pré de Litrange, 7 – 1320 Hamme-Mille
  0486 50 30 28
  siska.gaeremyn@gmail.com
- **Monsieur EVRARD Eric**
  Chaussée de Namur, 95 – 1320 Hamme-Mille
  0473 80 42 19
  nena-beauvechain@hotmail.com

Les bureaux du CPAS se trouvent Place communale, 7 à 1320 Beauvechain.

ASSISTANTES SOCIALES :

- **Caroline CHOULET**
  010 86 83 43 cpas@beauvechain.be
  lundi, mardi et un mercredi sur deux de 9 h à 11 h 30
- **Sabrina MASURE**
  010 86 83 43 cpas-ms@beauvechain.be
  lundi-mercredi-jeudi-vendredi de 9 h à 11 h 30
- **Virginie PAULISSEN**
  010 86 83 40 servicesocial@beauvechain.be
  du mardi au vendredi de 9 h à 11 h 30
- **Géraldine HENRY**
  (Responsable ILA – Initiatives locales d'Accueil)
  010 86 83 49 0492 07 70 98
  henrycpas@beauvechain.be
  du lundi au jeudi de 9 h à 11 h 30

Allocation de chauffage : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00

- **Collaboratrice : Nathalie ROTSAERT**
  010 86 83 44 aidessociales@beauvechain.be
  Demande allocations et autres mesures à la Direction Générale Personne Handicapée : lundi et vendredi de 9 h à 12 h.
  Directrice générale : **Kathleen WAYS**
  010 86 83 42 secretairecpas@beauvechain.be
  du lundi au jeudi de 9 h 30 à 12 h.

LES 100 ANS DE ROBERT.

Ce 11 novembre, Monsieur Robert THISENS a célébré son centième anniversaire.

Pour l'occasion et malgré le contexte sanitaire, le Collège communal a tenu à lui présenter de vive voix ses plus chaleureuses félicitations. Carole GHIOT, Benjamin GOES et Monique LEMAIRE-NOEL lui ont déposé une bouteille de champagne, un ballotin de pralines et un cadeau du couple royal.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

ALVES SILVA Divino et MARTINS FERREIRA Mayara – 17/12/2021
DELIOS Emmanouil et VAN HERP Mary – 21/12/2021
JONCKERS Sven et DERUYTER Veerle – 29/12/2021

NAISSANCES

VANDERGEETEN Eva – 30/09/2021
NAENEN Mil – 04/10/2021
LEVIEUGE Lilou – 13/10/2021
VAN WYMEERSCH Giulian – 21/10/2021
SCORIER Gioia – 23/10/2021
MORIS Bella – 03/11/2021
VERSTRAETE Louis – 09/11/2021
ROUSSEAU Emma – 24/11/2021
VAN DEN PLAS Bastien – 03/12/2021
CAMILLO Michela – 17/12/2021

DÉCÈS

BAVIN Emile – 10/11/2021
EVRARD Yvette – 11/11/2021
HERGOT Guy – 15/11/2021
VERMEULEN Marie-Louise – 16/11/2021
RENIER Joseph – 20/11/2021
DE ZEINE Marc – 27/11/2021
KORTEN Ronald – 05/12/2021
SCHOLTUS Léonie – 06/12/2021
VANHEMELEN Baudouin – 17/12/2021

Ces informations sont fournies dans le respect de la règlementation du RGPD en vigueur.

Nos pensées vont aux familles qui ont dû dire au revoir à un proche en cette période de confinement. Les cérémonies autorisées n'étaient pas toujours à l'image du dernier hommage espéré.

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI (ALE) ?

Agence Locale pour l'Emploi

QU'EST-CE QUE C'EST ? A QUOI ÇA SERT ? VOUS VOUS DEMANDEZ PEUT-ÊTRE COMMENT ELLE PEUT VOUS AIDER ? VOICI UN RÉSUMÉ DE CE QUE L'ALE PEUT FAIRE POUR VOUS

L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) se situe à la commune de Beauvechain : 6, place communale. Votre responsable ALE est là pour répondre à vos questions le mercredi et vendredi de 9 h à 16 h.

Par téléphone : 0496 91 28 56 ou par mail : ale@beauvechain.be

COMMENT SAVOIR SI VOUS POUVEZ TRAVAILLER EN ALE ?

VOUS RÉPONDEZ AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Inscrit depuis au moins 12 mois comme demandeur d'emploi et bénéficiant d'allocation de chômage, d'insertion ou de sauvegarde ou du revenu d'intégration sociale ou encore de l'aide sociale financière.
- Avez moins de 45 ans et bénéficiez d'allocation de chômage (ou insertion) depuis au moins 2 ans
- Avez plus de 45 ans et bénéficiez d'allocation de chômage depuis au moins 6 mois
- Avoir bénéficié d'allocation de chômage pendant au moins 24 mois au cours des 36 derniers mois précédent l'inscription à l'ALE
- Bénéficiez du revenu d'intégration sociale

AVANTAGES :

- Rémunération complémentaire à votre chômage pouvant aller jusqu'à +- 285 euros/mois
- Accès à différentes formations organisées par votre ALE
- Aide et soutien dans votre recherche d'emploi
- Aide sociale aux personnes dans le besoin

ACTIVITÉS AUTORISÉES :

- Aide au petit entretien de jardin
- Aide à la surveillance/accompagnement d'enfants ou de malades
- Aide à la réalisation de petits travaux de réparation au domicile de l'utilisateur
- Garde et soins aux animaux en l'absence de l'utilisateur
- Activités au profit des autorités locales
- Activités au profit d'établissements d'enseignement, d'ASBL et d'autres associations non commerciales

Renseignements :
ALE de Beauvechain – 0496/ 91.28.56 ou 010 86 83 37 ou ale@beauvechain.be (privilégier le mail ou le téléphone pour vos contacts mais pas de Messenger ou de message sur le mur FB. Merci)

MA COMMUNE EN POCHE : BEAUVECHAIN

Dès à présent, la commune de Beauvechain possède son application web. Ce portail mobile vous donne accès à toutes les informations pratique de la commune : calendrier des évènements, carte interactive comprenant tous les centres d'intérêts et entreprises de Beauvechain, accès au e-guichet et bien d'autres !

LE PST (PLAN STRATÉGIQUE TRANSVERSAL) EST SOUMIS À UNE ÉVALUATION PAR LE COLLÈGE COMMUNAL À MI-LÉGISLATURE ET AU TERME DE CELLE-CI.

Seule l'évaluation de fin de mandat doit être transmise au conseil communal pour prise d'acte.

Cependant, dans un souci de transparence, le collège a décidé de présenter l'évaluation à mi-mandat de son PST et ainsi laisser apprécier si les objectifs fixés ont été atteints ou sont en voie de l'être.

Après près de deux années de gestion de crise, il est indéniable que la pandémie a fortement impacté le travail de l'administration. Nous avons dû mettre en place de nouvelles pratiques de travail ; le télétravail n'ayant jamais été pratiqué auparavant et les moyens techniques ne le permettant pas du tout.

« *Tous les niveaux hiérarchiques ont été bousculés dans leurs habitudes de travail, principalement au sein des services administratifs. Tous les agents ont cependant eu à cœur de relever ce défi et de maintenir la qualité du service rendu au citoyen. Nul n'est parfait, certes. Des points d'améliorations peuvent certainement être soulignés mais l'effort réalisé a été conséquent et nous les remercions pour leur flexibilité à toute épreuve.*

C'est une nouvelle culture de travail qui est née de cette crise, de nouvelles valeurs qui ont été portées et il sera important de tenter de les faire perdurer une fois que nous en serons sortis. C'est le rôle de la Direction générale d'en assurer la survie mais elle ne pourra pas le faire sans l'appui de ses autorités. » Delphine Vander Borght, Directrice Générale.

Comme l'indique les graphiques, notre PST représente 150 fiches projets pour l'ensemble de la mandature (2019–2024) avec 92 projets en phase 1, càd 2019, 2021 et 58 projets en phase 2, càd 2022 et 2024.

Phase 1, sur les 92 projets : 79 ont été réalisés et/ou restent des actions continues. 11 sont en cours de réalisation.

Cela représente 86 % de projets réalisés sur la phase 1 et au total cela représente 54 % des projets réalisés.

Nous sommes donc, et vu les circonstances, particulièrement satisfaits de l'avancement de notre PST.

Nous allons quitter 2021, fatigués, stressés et sans doute un peu découragés mais regarder 2022 et les années à venir avec optimisme et confiance, c'est ce que le collège vous propose.

Tous les détails des projets se trouvent dans les 172 pages du rapport, disponible sur le site de Beauvechain (https ://www.beauvechain.eu/ma-commune/services-communaux/finances/budget-2021-avec-annexe.pdf)

Carole GHIOT

Exemples de projets réalisés :

Sentes de Beauvechain, promenade artistique

Panneau Led, annonce des différentes évènements dans Beauvechain

Ecole Communale Fondamentale de Beauvechain

ENSEIGNEMENT EN IMMERSION

ANGLAIS

Ouverture en septembre 2021
3ème maternelle

Renseignements et inscriptions :
010 86 07 41 • ec.00554.beauvechain@gmail.com

BUDGET

En dernier point de la séance publique du dernier conseil communal, l'échevin des finances Lionel Rouget a pris la parole pour présenter les principales composantes du budget 2022 se clôturant par un léger boni (121.078 €) à l'ordinaire et un budget à l'équilibre à l'extraordinaire.

Après avoir remercié l'excellent travail effectué par les services malgré les nombreux cas de Covid ayant touché le personnel pendant l'exercice de préparation du budget, l'échevin a ensuite passé les diverses recettes et dépenses par catégorie en insistant sur certains points :

Au niveau des taxes, après un recul en 2021, les recettes des additionnels aux impôts sur les personnes physiques (IPP), qui représentent à elles-seules 36 % des recettes ordinaires de Beauvechain, sont quasi revenues à leur niveau de 2020 alors que l'indexation des salaires aurait dû les faire augmenter de 140.000 € environ, effet Covid. Les recettes des additionnels au précompte immobilier (PI) sont quant à elles en légère hausse mais l'échevin s'attend à une hausse un peu plus forte pour les exercices 2023 et 2024. Les diverses autres taxes locales étant en légère baisse. Pour l'IPP et le PI Beauvechain se situe respectivement dans les 17 % et les 2 % des communes les moins taxées de Wallonie. Lionel Rouget a tenu à rappeler qu'avoir des taxes basses n'était pas une finalité en soi pour la majorité mais que cela représentait quand même des centaines d'euros à payer en moins pour les ménages Beauvechainois.

Au niveau des dépenses ordinaires (7.977.697 €), les dépenses de personnel représentent la moitié, suivies de 24 % de dépenses de fonctionnement en baisse grâce aux efforts des services et de 24 % de dépenses de transfert (zone de police, zone de secours, CPAS, Centre Culturel) qui continuent de grimper, malgré l'intervention en hausse de la Province dans la zone de secours ; les 2 % restant étant les dépenses de dettes (très inférieures aux autres communes wallonnes). Les priorités de la majorité restent le bien-être du personnel, le renforcement du cadre pour garantir des services de qualité aux citoyens et l'amélioration des outils informatiques. Lionel Rouget concluant cette partie en rappelant qu'un deuxième saut d'index ayant été annoncé très récemment, il faudrait probablement attendre une hausse des dépenses de personnel et de transfert à la prochaine modification budgétaire.

Au niveau de l'extraordinaire, 4.583.016 € seront investis, ce qui est considérable à l'échelle de Beauvechain (quand on compare à un budget ordinaire de 8 millions d'euros), financés en moitié par des emprunts pour bénéficier des taux d'intérêts qui restent bas et pour accélérer le déploiement des projets anciens et nouveaux. S'en sont suivis les habituels débats entre majorité et opposition.

« On nous reproche de ne pas terminer des anciens projets et de continuellement les remettre au budget ? Oui c'est vrai, nous nous sommes engagés à terminer ces projets car certains ont pris énormément de retard. Par exemple, la faillite de l'entreprise Cobardi a retardé de 3 ans 2 de nos chantiers les plus importants. La crise Covid a elle aussi retardé les chantiers, par exemple, au cas où vous ne l'auriez pas vu, la salle des fêtes d'Hamme-Mille (investissement prévu de 500.000 € pour l'aménagement) est occupée par le centre de testing depuis l'année passée.

Nos travaux ne répondent pas aux besoins de la population ? A partir du moment où une majorité des projets sont des projets PCDR (ndlr : Plan Communal de Développement Rural) choisis directement par la population en Commission Locale du Développement Rural, je ne pense pas qu'on puisse dire cela.

On nous reproche le manque d'ambition en matière de mobilité, la réfection de la Rue Sainte-Corneille (1.140.000 €) comprend un volet mobilité douce et un volet sécurité routière. Nous avons également lancé un inventaire des sentiers en collaboration avec l'ASBL Tous à Pied et le Plan Communal de Mobilité orienté modes doux est démarré mais il faudra attendre la fin de la crise pour les consultations citoyennes. Les projets suivront mais seront réfléchis.

On ne fait rien pour la transition énergétique ? aucun projet innovant ? Nous remplaçons chaque année un dixième de notre éclairage public (500.000 € sur 10 ans). Nous avons prévu d'installer une chaufferie biomasse alimentée par du bois local (410.000 €). Nous installons et nous continuerons d'installer chaque année de nouveaux panneaux solaires (24.000 € pour le hangar communal en 2022). Sans oublier que l'audit mené par un expert indépendant a confirmé que des travaux additionnels dans les bâtiments communaux ne permettraient plus de réaliser des économies d'énergie.

Notre commune fait face à un manque de logements publics et à loyers modérés. En conséquence, notre Collège a fait le choix d'investir à la cure de La Bruyère (900.000 €) et à Hamme-Mille (850.000 €). Nous avons également prévu d'agrandir la crèche (140.000 €), d'améliorer les bâtiments scolaires, et de développer nos petites et moyennes infrastructures sportives.

En tant que majorité, ce sont nos choix et nous les assumons.»

Au final, un budget approuvé après 1 h 30 par 14 voix pour de Beauvechain Ensemble (majorité) contre 3 voix contre d'Ecolo (opposition) et des Intérêts communaux (opposition)

La présentation faite par l'échevin des finances est disponible sur le site internet de la commune de Beauvechain. (https://www.beauvechain.eu/ma-commune/services-communaux/finances/budget-2022.pdf)

Péroline Maréchal, ancienne gardienne de la Paix à Beauvechain, est devenue ce 1er janvier 2022 notre nouvel agent constateur et conseillère en mobilité !

Ses missions principales sont d'une part en tant qu'agent constatatrice la constatation des infractions en matière de police administrative et prévention et sensibilisation en matière d'incivilités et d'autre part en tant que conseillère en mobilité, veiller à la mise en œuvre des projets mobilité, dynamiser la mobilité douce en créant des projets originaux, coordonner les acteurs de la mobilité, organiser et coordonner des actions de sensibilisation, etc.

ATELIER HAMME-MILLE
Chaussée de Louvain, 57 - 1320 Hamme-Mille
010/86 70 25

lundi	7h00 - 12h00
mardi	7h00 - 18h00
mercredi	7h00 - 17h00
jeudi	7h00 - 15h00
vendredi	7h00 - 18h00
samedi	8h00 - 12h00

LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS RÉSERVE DE CANDIDATS

La Commune de Beauvechain constitue une réserve de candidats locataires. Le règlement et les conditions d'attribution sont disponibles sur www.beauvechain.eu.

Plus d'informations : Dominique Pierre, 010 86 83 10 – logement@beauvechain.be

UN NOUVEAU BUREAU DE POSTE À HAMME-MILLE

Dès la mi-janvier, retrouvez votre nouveau bureau de poste rue des Epinoches, à Hamme-Mille (en face de l'ancienne banque ING)

DÉLIBÈRE-TOI RELANCE SON ÉDITION EN 2022 ET RECHERCHE DES OPÉRATEURS

Délibère-Toi est un projet positif et participatif qui offre la possibilité à tous **les jeunes de 12 à 21 ans** de s'investir bénévolement dans une ou plusieurs actions citoyennes. Les objectifs sont multiples : permettre aux jeunes de développer des **comportements citoyens**, d'acquérir des **compétences, découvrir le monde associatif** local et de favoriser les **espaces** de **rencontre pour jeunes**.

Délibère-Toi c'est l'opportunité de s'intégrer dans un réseau sur toute la Province du Brabant wallon : des jeunes de 12 à 21 ans, des écoles, des communes, des acteurs de l'aide à la jeunesse et d'autres opérateurs. **C'est donc aussi un moyen de mettre sa structure et son activité en avant grâce à la visibilité du projet**.

Délibère-Toi se déroule pendant les jours blancs et le mois de juillet. Durant cette période, les jeunes ont l'opportunité de participer **gratuitement de fin juin au 31 juillet,** à une ou plusieurs actions citoyennes, culturelles, sportives, formations et découvertes de métiers dans toute la Province du Brabant wallon.
Pour chaque nouvelle édition, La Chaloupe, en collaboration avec la Province du Brabant Wallon, recherche de nouveaux opérateurs motivés à partager leurs expériences, connaissances et savoir-faire. C'est la raison pour laquelle **ils font appel aux associations, indépendants, artistes, particuliers, jeunes et leurs parents en Brabant wallon pour être opérateur !**

Concrètement, les stages sont sur mesure, **en fonction de vos** possibilités et disponibilités. En tant qu'opérateur/formateur/animateur, vous avez la possibilité d'accueillir le nombre de jeunes de votre choix, de déterminer la durée de l'activité (½ journée (minimum), 1 journée, 1 semaine), une date ou plusieurs dates, les horaires. L'équipe de Délibère-Toi s'occupe de la coordination ainsi que de la gestion des inscriptions en ligne. **Nous précisons que les actions proposées ne sont pas rémunérées (à l'exception des formations).*

Informations pratiques :

Qui ? : TOUS les jeunes de 12 à 21 ans.

Quand ? : Fin juin (pendant les jours blancs) et 1 mois pendant l'été (jusqu'au 31 juillet 2022)

Les stages sont mis en ligne idéalement avant l'ouverture des inscriptions prévue le 19 avril !

Où ? : Dans tout le Brabant wallon (écoles, institutions, associations et particuliers).

Inscriptions : Pour vous inscrire, c'est très simple, rendez-vous sur le site www.deliberetoi.be via l'onglet « opérateur ». Vous pouvez aussi contacter l'équipe de Délibère-toi au 0487 18 00 25 ou via info.deliberetoi@gmail.com.

Rem : L'AMO La Chaloupe a contracté une **assurance responsabilité civile collective** pour tous les jeunes qui participent au projet *Délibère-Toi* dans le cadre des stages citoyens.

La Chaloupe met tout en œuvre afin que votre temps soit consacré uniquement à l'accueil des jeunes et l'animation de votre stage.

Quelques questions ? Besoin d'informations complémentaires ? Besoin d'aide pour organiser votre stage ou trouver un local ? N'hésitez pas à les contacter et pourquoi ne pas les rencontrer !

Personne de contact : Camille van der Bruggen – info.deliberetoi@gmail.com – 0487 18 00 25

PETITE VISITE DANS LES COULISSES DE L'ANTENNE COVID (CENTRE DE DÉPISTAGE) DE HAMME-MILLE.

En tant que Présidente du CPAS, j'ai été désignée par le Collège Communal pour gérer cette antenne « supra-communale » et en assumer la gestion quotidienne.

Celle-ci est opérationnelle grâce à la bonne collaboration avec notre Bourgmestre et nos Echevins et l'implication de tout le personnel communal (service population pour la gestion des différents appels téléphoniques, le service des travaux pour leur rôle dans l'intendance du matériel, le service d'entretien vigilant de la propreté des lieux, le service communication pour l'actualisation et la mise à jour des informations « Covid » destinées à la population, le service logistique pour la mise à disposition du matériel (ordinateur, imprimante, masques, gel, produit de nettoyage adéquat).

A plusieurs reprises, j'ai été amenée à accompagner la population plus âgée et fragilisée dans différentes démarches administratives.

Le Collège Communal tient à remercier tout le personnel médical, infirmier et administratif œuvrant chaque jour ouvrable depuis le début de l'ouverture de l'antenne sans oublier le rôle rempli par Taxi-Séniors qui a livré pendant les premiers mois de l'ouverture, les échantillons vers les labos pour ensuite prendre le relais de véhiculer nos habitants vers les centres de vaccination.

En complément, vous lirez ci-après, l'interview réalisée par B.Walkiers, administratif « en chef », auprès de deux médecins responsables de l'antenne.

Continuons ensemble à prendre soin de nous et des autres.

Monique Lemaire-Noël.
Présidente du CPAS.

DOCTEURS ANNEMIEKE JONG ET CATHERINE RONSMANS

MÉDECINS COORDINATRICES DE L'ANTENNE DE TESTING COVID DE BEAUVECHAIN-GREZ-DOICEAU.

Cette antenne est une initiative du cercle des médecins généralistes de Grez-Doiceau et Beauvechain (CMGGDB) pour faciliter l'accès du testing à leurs patients.

Le CA est composé de 4 médecins (de Coster, Huberlant, Jong et Ronsmans). Nous avons été accueillis en toute simplicité et avec beaucoup de chaleur par Annemieke et Catherine. Elles nous ont parlé de leur rôle dans l'antenne et de l'organisation de celle-ci.

L'antenne fut lancée en collaboration avec les responsables des CPAS, Monsieur Magos pour Grez-Doiceau et Madame Lemaire pour Beauvechain, qui se sont impliqués pour trouver un local, du parking, du gel, des masques, des ordinateurs, et assurer la désinfection des lieux. Démarrée en mai 2020, l'antenne est toujours opérationnelle après plus de 18 mois ! Située d'abord au centre sportif, puis à l'Académie de musique, et depuis septembre 2020 à la salle des fêtes de Hamme-Mille.

Début décembre, on a fait le 20 millième test ! Si au début, on effectuait une dizaine de tests par matinée, nous sommes montés jusque 1.500 par semaine.

Annemieke Jong est la coordinatrice responsable. Elle fait les commandes des kits frottis. Elle est disponible pour tout problème rencontré par l'équipe. Elle a chaque semaine une réunion de coordination avec tous les centres de testing de Wallonie sur les problèmes de récolte de résultats et sur les nouvelles mesures qu'elle doit ensuite communiquer aux médecins du cercle. Elle organise aussi les formations pour les frotteurs.

Les publications toutes boîtes de certaines informations comme les horaires testing ou les exigences pour les voyageurs sont diffusées par les deux communes.

Le rôle de l'antenne est de dépanner les généralistes déjà débordés en leur évitant de faire les frottis de leurs patients. Mais cette antenne a une aura positive dans d'autres communes et jusque Bruxelles, car elle est ouverte à tous, voyageurs, contacts à hauts risques … La seule condition est d'être muni d'un code CTPC.

UNE SOLIDE ÉQUIPE DE VOLONTAIRES …

Si l'antenne fonctionne bien, c'est grâce à une équipe motivée constituée de 18 volontaires. Parmi lesquels un responsable administratif pour la gestion journalière, deux personnes pour l'accueil qui vérifient l'identité et relient le nom au tube pour le frottis, de deux ou trois frotteurs (essentiellement des infirmières et médecins retraités). L'ambiance dans l'équipe est chaleureuse et respectueuse. A midi, un chauffeur vient chercher les tests pour les porter à Gand d'où ils sont dispatchés vers les labos d'Erasme, de Saint Luc ou du Mont Légia. La rapidité des résultats ne dépend donc pas de l'antenne.

Les docteurs Jong et Ronsmans insistent sur le travail des volontaires qui les soutiennent dans leur effort quotidien de lutte contre la COVID.

QUELQUES MESSAGES QU'ELLES ADRESSENT AUX CITOYENS :

- Soyez respectueux des règles. C'est long pour tout le monde …
- Si on ne reçoit pas au cabinet les personnes positives, c'est pour protéger les autres patients et pour pouvoir continuer à travailler.
- Nous ne voulons pas reporter les soins non essentiels ; respectez tous ceux qui s'impliquent dans cette crise.
- Nous avons prêté serment de soigner les patients et nous sommes impatientes de refaire notre travail comme avant …

LE RÔLE DES VACCINS ?

On ne vous a pas menti ! Les vaccins fonctionnent comme on l'avait prévu : ils protègent à 90 % des formes sévères et 70 % des formes légères.

Le vaccin booste et prolonge l'immunité mais ne vous immunise pas contre la covid. Sans doute la vaccination sera répétée pendant plusieurs années, comme le vaccin contre la grippe. Ce n'est ni étonnant, ni exceptionnel. La vaccination évolue toujours. Ainsi, ce n'est qu'après plusieurs années que l'on a pu affirmer que la vaccination contre l'hépatite B était active toute la vie. Que ceux qui croient que les traitements anti-viraux peuvent remplacer le vaccin, sachent que ceux-ci ont des effets secondaires et des contre-indications.

Christine Henrard et Benoît Walckiers

ENERGIE : POURVU QUE LE SOLEIL BRILLE À BEAUVECHAIN !

Alors que la COP21 a permis l'accord de Paris, la COP23 a débouché sur l'accord de Bonn.

Depuis ces accords, Beauvechain a décidé d'agir fortement pour l'environnement en matière d'utilisation rationnelle d'énergie !

Signature de la Convention des Maires, adhésion au plan POLLEC 2021, projet d'installation d'un réseau de chaleur avec chaufferie biomasse pour l'ensemble des bâtiments communaux situés sur la Place communale …

Que se passe-t-il donc au sein des bâtiments communaux ?

Depuis ce **23 décembre**, c'est la maison communale située Place communale, 3 qui peut se vanter d'avoir la plus grosse installation photovoltaïque jamais installée sur un bâtiment communal à Beauvechain.

Ce ne sont pas moins de **45 panneaux** qui recouvrent la toiture côté Place, soit plus de **15 kWc installés qui produiront ± 15.000 kWh/an**, annulant de la sorte la consommation annuelle du bâtiment. Soit encore une **économie financière de plus de 3.500 €**.

Comme vous l'avez certainement lu dans un précédent bulletin communal, l'Administration communale de Beauvechain est devenue auto-suffisante en électricité pour une partie de ses bâtiments et non des moindres puisque **l'école de Tourinnes-la-Grosse** et le **n° 6 Place communale** sont devenus en 2019 négatifs en énergie !

Et 2022 devrait voir le toit du dépôt communal se couvrir de 60 panneaux photovoltaïques produisant 20.000 kWh/an avec cette fois la volonté de créer **une des premières communautés d'énergies en Région wallonne**.

Et en termes de coût pour la commune, que d'argent économisé !

Les choses s'accélèrent donc, la situation évolue très positivement à l'Administration communale de Beauvechain en matière d'économie d'énergie avec à la clé, une diminution de l'impact environnemental.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le **Service Energie au 010 868 357** les lundi et jeudi ou via energie@beauvechain.be

CRÉATION D'UN CŒUR DE VILLAGE À HAMME-MILLE

I^ÈRE^ PARTIE : AMÉNAGEMENT PUBLIC AUTOUR DE L'ÉGLISE ET DES SALLES COMMUNALES JEAN XXIII ET MANDELA DE LA MAISON DE VILLAGE

L'ordre d'entamer les travaux vient d'être donné par le Collège communal après approbation des multiples étapes du dossier par les différents ministres et autorités wallonnes concernés : Aménagement du territoire, Développement rural, Mobilité, Pouvoirs locaux et le Gouverneur du Brabant Wallon ainsi qu'après plusieurs consultations de la population et d'avis de commissions locale et régionale dans le cadre de l'application des dispositions légales relatives au développement rural, à la voirie publique et à la désaffectation de l'ancien cimetière.

Les travaux consistent en l'aménagement d'espaces de convivialité et mémoriel, d'accessibilité aux PMR, de préservation du patrimoine funéraire ainsi que du réaménagement des emplacements de parking.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'un périmètre plus large étudié et concerté avec les différents acteurs concernés du schéma directeur de mobilité du centre de Hamme-Mille afin d'y garantir fluidité, accessibilité, santé et sécurité pour chaque usager.

Début des travaux le 24 janvier 2022 pour une durée de 90 jours ouvrables hors intempéries. Attribution du marché public à la société Krinkels pour un montant HTVA de 369.939,69 € hors révisions de prix.

Travaux réalisés dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural – PCDR et subsidiés par le Ministre wallon des Pouvoirs locaux pour un montant de 150.000 €

Informations à la commune de Beauvechain auprès de Myriam HAY, Ir. cheffe des Services techniques, tél 010 868 336 et de Brigitte WIAUX, 1ère échevine en charge du Développement rural, tél 0473 29 46 61

ILLUMINATIONS DE NOËL

En cette fin d'année 2021, la commune de Beauvechain avait tout mis en œuvre pour ajouter une touche de magie à notre commune. Les ouvriers communaux avaient installé dans les différents villages des sapins de Noël illuminés. Tristesse et déception quelques jours après leur mise en place, de nombreux sapins furent dérobés! Nous avons remarqué à travers nos réseaux sociaux que vous étiez également touchés par cet acte incivil. Nous espérons que vous avez tout de même apprécié ces belles lumières ainsi que profité de la parade de Noël organisée le 23 décembre dernier !

JOBS ÉTUDIANTS À LA COMMUNE APPEL À CANDIDATURES POUR L'ÉTÉ 2022

ANIMATEUR EN PLAINES ET STAGES DURANT LES VACANCES D'ÉTÉ

Tu aimes le contact avec les enfants ? Tu as le sens des responsabilités ? Tu es dynamique et créatif ?

CE JOB EST POUR TOI !

La commune de Beauvechain engage une vingtaine d'animateurs/animatrices pour animer des enfants de 2 ans et demi à 12 ans lors de l'accueil de vacances en collaboration avec l'ISBW, de nos plaines communales ou de nos différents stages (dont l'un est destiné aux 12-17 ans).

Les périodes d'engagements sont étalées sur juillet et août.

Conditions pour postuler : Habiter Beauvechain **OU** être en possession d'un brevet d'animation en centre de vacances. Avoir minimum 17 ans au 1er jour de travail.

ETÉ SOLIDAIRE, JE SUIS PARTENAIRE

Tu as envie de t'investir dans ta commune ? Tu n'as pas peur de te salir les mains ?

La commune engage des jeunes **de 15 à 21 ans** pour une opération citoyenne active en collaboration avec l'équipe des ouvriers communaux.

L'engagement se fait pour deux semaines au début du mois d'août.

Conditions pour postuler : Avoir (minimum) 15 ans accomplis au 1er jour de travail **ET** ne pas avoir peur du travail manuel

CANDIDATURES

Les formulaires de candidature sont téléchargeables sur le site Internet de la commune www.beauvechain.eu ou disponibles à l'administration communale.

Ils sont à renvoyer pour le **1er mars 2022 au plus tard** :

- Par courrier postal à l'administration communale, Place communale 3, 1320 Beauvechain
- Par mail : extrascolaire@beauvechain.be

Pour toutes questions, veuillez contacter Jennifer van Bochove, Coordinatrice Accueil Temps Libre au 010 86 83 17 ou par mail à extrascolaire@beauvechain.be.

CALENDRIER JEUNESSE

Le Calendrier Jeunesse ? C'est quoi ?

Des formations gratuites à destination des jeunes de 12 à 25 ans domiciliés dans la commune.

Tu trouveras le programme des prochaines activités sur le site internet de la commune (Enfance-Jeunesse-ATL > Jeunesse > Calendrier Jeunesse). Je vous tiens également au courant des activités sur le groupe WhatsApp « Jeunesse ».

INFOS : 010 86 83 17 – 0473 13 25 67 ou extrascolaire@beauvechain.be

GROUPE WHATSAPP POUR LA JEUNESSE

Récemment, le service Jeunesse a créé un groupe WhatsApp à l'intention des jeunes.

L'objectif est de faciliter le contact entre nous et de vous tenir au courant de ce qui se fait pour vous sur la commune par un biais de communication qui vous est facilement accessible.

Nous vous avions également promis de nous atteler à la rénovation du skatepark de Tourinnes-la-Grosse ... Et bien, ça y est ! La machine est lancée ! Pour ce projet-ci aussi, un groupe WhatsApp spécifique « rénovation du skatepark » sera créé.

Si tu souhaites nous rejoindre sur l'un de ces groupes, envoies un petit message à Jennifer van Bochove du service Jeunesse au 0473 13 25 67.

PLACE AUX ENFANTS – MERCI !

L'opération « Place aux Enfants » s'est déroulée avec succès cette année.

Un grand **MERCI** aux 10 hôtes d'un jour qui ont ouvert leurs portes et donné de leur temps à nos 40 petits Beauvechainois.

Merci à l'équipe de la jardinerie aquatique Aquiflor, à Monsieur Van Caster de la Ferme des Biches, à Madame Naïla Chiboub de Little Kids, à l'équipe de Music Action, au Théatre des 4 mains, à Madame Carine Bowland, vétérinaire, à notre apiculteur de Bee Wing Monsieur Francis Lemaire, à l'équipe du Tom&Co de Jodoigne, à la zone de secours du Brabant Wallon et à la zone de Police des Ardennes Brabançonnes !

Un énorme **MERCI** également aux 9 bénévoles qui ont accompagné les groupes d'enfants tout au long de la journée dans la joie et la bonne humeur !

MERCI aux enfants qui ont marqué cette journée par leurs sourires et leur plaisir de découvrir.

Et **MERCI** aux parents d'avoir été vigilants quant au respect des règles sanitaires !

DES SOLUTIONS POUR NOS SENIORS DÉMUNIS FACE À L'ÉVOLUTION CONSTANTE DU NUMÉRIQUE !

L'accès et la pratique des outils numériques (PC, tablettes, GSM ...) deviennent une exigence omniprésente, qu'il s'agisse de s'informer auprès d'une organisation publique, d'avoir des échanges avec sa banque, ou de contacter un fournisseur de services ...

Cette situation est pénalisante pour les personnes n'ayant pas l'occasion de se familiariser avec les outils numériques et de les utiliser. Certains seniors sont particulièrement touchés, et lorsque ceux-ci sont isolés, le problème se corse !

QUELLES SOLUTIONS POUR LES PERSONNES EN MAL DE « CONNEXION » ?

L'aide d'une personne de confiance parmi les proches est sans doute la solution idéale. Encore faut-il trouver la disponibilité et la capacité d'expliquer les choses de façon accessible et bien entendu de disposer de l'équipement nécessaire.

ISOLÉ OU MAL INFORMÉ ! QUE FAIRE ?

La plupart des compagnies d'assurances, des banques, des mutuelles ou autres organisations ont la fâcheuse tendance à n'être joignables que par mails, d'informer leurs clients exclusivement via leur site Internet ou par newsletters.

La crise Covid n'a rien arrangé ! Certaines de ces organisations, conscientes du problème et des difficultés des plus âgés ont toutefois gardé des antennes locales ou gardé des permanences au sein d'agences régionales. Ce n'est malheureusement pas généralisé et pas toujours facile d'accès au niveau transport.

SITUATIONS D'URGENCE ? LE CPAS POUR UNE AIDE PONCTUELLE.

En dehors de l'aide d'une personne disponible et bienveillante (voisin, famille), il reste possible pour des situations problématiques ou urgentes (pensions, assurances) de contacter le CPAS de la commune au 010 86 83 40. ou par mail servicesocial@beauvechain.be.

UNE BELLE INITIATIVE DE LA RÉGION, LES EPN EN DE NOMBREUX ENDROITS DE WALLONIE !

Pour les personnes soucieuses de s'adapter et de s'initier de façon pratique, la région a mis en place des EPN (Espaces Publics Numériques).

Les EPN ont pour but de lutter contre la « fracture numérique », expression utilisée pour caractériser l'isolement des personnes face au phénomène numérique. Les EPN sont toutefois peu connus notamment par les seniors. Ces centres fournissent une aide concrète adaptée à leurs besoins. Les EPN proposent des cours et des exercices pratiques qui portent sur les utilisations les plus utiles (identification bancaire, usages des mails, consultation d'Internet, sauvegarde des données, etc.).

A la suite des problèmes sanitaires, les cours furent un temps interrompu mais ils sont à nouveau organisés à la demande et le plus souvent par petit groupe.

CCCA, Laurent VANDENBERGH.

La commune de Beauvechain vous invite à ses

TABLES DE CONVERSATION EN WALLON

Dialogues, dégustations, chansons, partages, ...

06 FÉVRIER • DE 11H À 12H30 • RELAIS ST-MARTIN

Informations et inscriptions :
Larissa Della Faille, pcs@beauvechain.be - 0478/79.22.13

BEAUVECHAIN

HIVER - PRINTEMPS 2022 DU CENTRE CULTUREL DE BEAUVECHAIN

LE THEATRE DES 4 MAINS ET LE CENTRE CULTUREL DE BEAUVECHAIN ACCUEILLENT EN PARTENARIAT

29 JANVIER 20H30

© Karl Autrique

RAGE DEDANS

Tragi-comédie de et par Jean-Luc Piraux

Théâtre pour adultes
(accessible à partir de 15 ans)

Depuis toujours, Jean-Luc Piraux promène sa franche ironie du côté de nos gouffres existentiels. Pendant une heure, il replonge pour nous dans les moindres détails de sa chute. Le plus incroyable, c'est qu'il gratte la croûte de ses cicatrices avec une drôlerie improbable. Il brasse des sujets graves et pourtant, le public rit sans discontinuer.

Un seul-en-scène à la fois poignant et hilarant, qui agit sur vous comme un shoot d'ocytocine.

19 FÉVRIER 20H30

© Marie-Françoise Plissart

FRANKENSTEIN

Compagnie Karyatides

Théâtre d'objets

Théâtre tout public à partir de 10 ans

« Ah, ce Frankenstein ! Il s'est mis en tête de ressusciter les morts, il se croit au XXIe siècle … »

Ce mythe qui hante nos imaginaires nous plonge dans un univers fantastique, un monde immensément petit, pour nous livrer une histoire fascinante et rocambolesque qui invite à s'interroger sur les limites humaines. Un bijou de haute voltige, d'une extrême précision.

05 MARS 20H30

© Marie-Françoise Plissart

FINAL CUT

de et par Myriam Saduis

Meilleur spectacle et meilleure actrice
aux Prix Maeterlinck de la Critique 2019

Théâtre adultes

Le spectacle est construit autour de l'histoire familiale de Myriam Saduis. Le mot spectacle ne convient pas tout à fait, plutôt le témoignage, d'une enfant née d'un couple fou d'amour, entre une mère merveilleuse et paranoïaque et un père qu'elle n'a jamais connu, rayé de la carte par sa mère, jusqu'à son nom Saâdaoui, qu'elle refusait que sa fille porte au point de lui en fabriquer un autre …

Les membres de sa famille grand-maternelle italienne, colons en Tunisie durant le protectorat français, buvaient comme l'eau fraîche le racisme insu et ordinaire du colonisateur : l'amour de sa mère pour Bechir Saâdaoui fut vécu comme une transgression insupportable.

Avec une puissance et une présence hors du commun, la comédienne Myriam Saduis raconte son déchirement entre deux cultures, l'emprise maternelle délirante labourée par un mouvement perpétuel d'effacement de toutes les traces d'origine bâtarde du père déchu, dont l'Histoire fracassa l'amour.

DANS LE RESPECT DES MESURES SANITAIRES

Lieu de la représentation : **Théâtre des 4 Mains,** 103 rue Longue, 1320 Beauvechain (La Bruyère)
Réservations au Centre culturel de Beauvechain : en ligne **www.lecentreculturel.be**
(ou 010 866 404 – reservations@lecentreculturel.be)

LA SOCIÉTÉ SAINT-SÉBASTIEN, UNE CONFRÉRIE D'ARCHERS À L'ECLUSE

Tir à l'oiseau à Avignon, 17e siècle

C'est à Michel Adams que nous devons la réception d'un colis bien particulier et envers qui nous réitérons ici nos plus vifs remerciements. Il s'agit d'un sac dans lequel se trouvaient un vieux livre relié de cuir et une bandoulière enrichie de diverses plaquettes en fer blanc.

Il s'agit ni plus ni moins d'un registre qui mentionne la tenue des réunions, les dates de concours de tir à l'oiseau mais aussi le décompte des dépenses, la désignation des membres et les règlements successifs de la Confrérie de Saint-Sébastien, et ce de 1754 jusqu'à 1967, pratiquement sans discontinuer à l'exception d'un bref et compréhensible silence entre 1941 et 1945.

La bandoulière est une courroie en tissu chamarré sur laquelle sont attachées des plaquettes en fer embouti, en forme d'écu ou de cœur. La plus ancienne est timbrée de l'effigie de saint Sébastien et est datée de 1756. D'autres sont gravées du nom des différents rois (gagnants du concours de tir à l'arc) accompagné de la date de leur sacre : Daniel Chazein 1768 ; Daniel Chaltin 1772 ; Nicolas Perlieux 1777 ; J.B Waterlot 1883. Deux des cœurs sont également ornés du monogramme saint « IHS » et « MAR ». Deux oiseaux couronnés viennent encore s'ajouter à cette singulière et précieuse bimbeloterie que portait le Doyen (le patron) de cette Guilde qui s'est également fait appeler, dès 1902, La Société Saint-Sébastien.

LES CONFRÉRIES D'ARCHERS ET D'ARBALÉTRIERS

Peu d'historiens se sont penchés sur les communautés des « gens de traict », aux archers et arbalétriers, leur préférant l'étude de l'apparition des confréries en lien avec l'essor des métiers et du mouvement communal. Ces chercheurs ont souligné avec force le rôle important que ces confréries ont joué dans la cohésion sociale et la vie politique urbaine. À défaut d'analyses plus poussées, les compagnies d'archers ne sont que trop peu considérées et reléguées à leur identité folklorique ou pittoresque. En réalité, ces regroupements sont tout aussi structurants que les confréries professionnelles. En effet, ces organisations rassemblaient des membres, plus largement et bien au-delà de la distinction classique – et souvent stéréotypée – entre confréries professionnelles et associations pieuses, en puisant dans ces deux sources et en insistant sur un caractère plurifonctionnel très marqué.

Ces sociétés, ces confréries ou encore ces guildes et serments d'archers se placent sous le patronage d'un saint – souvent Sébastien ou Georges – et participent à la vie religieuse de leur paroisse. Si elles prolongent la tradition militaire du tir à l'arc, elles sont aussi à la base de nombreuses manifestations de sociabilité plus profanes tels que des banquets, des fêtes ou des grands concours de tir. Le lien entre la sphère religieuse et profane s'exprime par leurs pratiques caritatives à usage interne (par et pour le groupe tel qu'il a été défini).

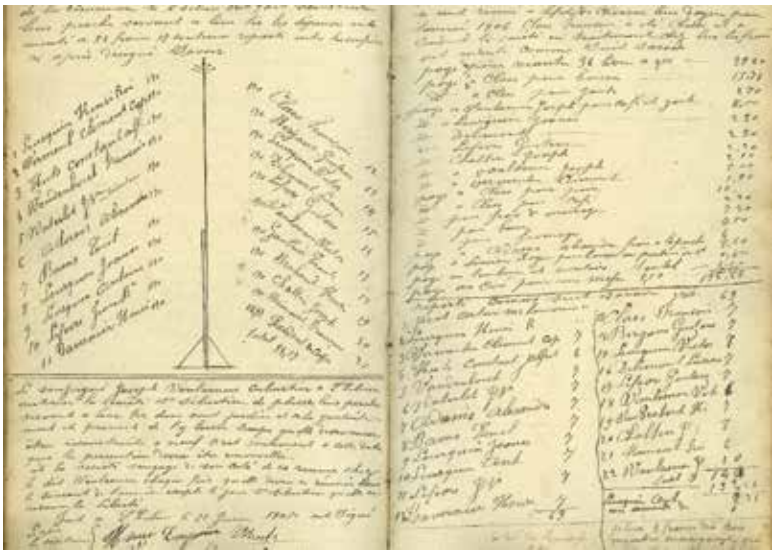

Registre de la Société Saint-Sébastien de L'Ecluse – Schéma d'une perche

Dès les 11e et 12e siècles, les confréries d'archers et d'arbalétriers font partie de milices, composées de bourgeois ou de fils de bourgeois en âge de porter les armes, dotées de privilèges. Elles formaient une sorte de garde civique, prête à répondre à l'appel du seigneur local. Assez tôt l'arc est préféré à l'arbalète dont le maniement était lourd et difficile. En plus d'être plus facilement réparable, l'arc est plus léger, moins encombrant et surtout, moins cher.

Leur fonctionnement était très codifié et participait à un profond sentiment d'appartenance, avec des traditions fortement ancrées, des rituels festifs et de strictes règles d'admission, de moralité ou encore d'aptitude au combat. Lorsque l'appel à ces compagnies se fait plus rare, le service qu'elles pouvaient rendre ne disparait pas pour autant. Elles se muent alors en associations, moitié civiles, moitié militaires, chargées notamment du maintien de l'ordre. D'ordinaire, chaque sociétaire était tenu de prêter serment lors de son admission. L'archer s'engage à respecter les ordonnances, à contribuer aux frais d'entretien des locaux et du matériel, à assister aux cérémonies religieuses, à accompagner les confrères défunts à leurs obsèques, à

secourir fraternellement les membres en cas de difficultés ou d'outrage, à payer sa quote-part en tant que sociétaire.

Une grande partie de ces compagnies sont dissoutes aux lendemains de la Révolutions française mais certaines d'entre-elles réapparaissent très peu de temps après. Elles réécrivent leur règlement sur le modèle des précédents, prolongeant par là une tradition séculaire. Avec le 19e siècle, elles finissent par témoigner autant, si pas plus, de manifestations de piété et de solidarité que d'une quelconque efficacité militaire. Elles glissent alors progressivement vers des sociétés à caractère sportif, dont les membres cooptés organisent des compétitions amicales. Les confrères y prêtent toujours serment et promettent aide et assistance morale ou matérielle en cas de besoin.

Le tir était pratiqué dans un endroit réservé aux exercices. Il s'agissait soit de tirs sur cibles, placées au point le plus élevé d'un terrain en pente, portant le nom de butte ou de *bersault*, soit de tirs sur un oiseau de bois ou de carton, fiché au sommet d'une perche. Il était d'usage que l'on décerne des prix aux meilleurs tireurs et le vainqueur du tournoi recevait le titre de « roi ».

Bandoulière de la Société Saint-Sébastien de L'Ecluse – Détail

LA SOCIÉTÉ SAINT-SÉBASTIEN DE L'ECLUSE

Impossible de savoir à quand remonte l'origine de la Confrérie d'archers à L'Ecluse. Le précieux manuscrit retrace ses activités et sa comptabilité depuis 1754. La statue de leur saint patron, saint Sébastien, qui fait toujours partie du Trésor de l'église Saint-Roch, est une effigie en bois, sculptée et polychromée, qui daterait de la fin du 17e siècle. Peut-être cette statuette était-t-elle déjà portée en procession à l'époque par la Confrérie ?

Le dernier règlement est rédigé en 1902. Sa lecture nous informe précisément sur la nature et les activités de l'association. Elle comptait entre 10 et 20 membres. La plupart des confrères restaient attachés à la Société jusqu'à leur décès. La désignation du Doyen se faisait par vote, le premier dimanche qui suivait l'Epiphanie et la durée de son mandat était limité à une année. Le jour de la fête de leur saint patron, le 20 janvier, était l'occasion d'une fête somptueuse, rythmée par une messe, un déjeuner, un diner et un souper. Ces différents repas étaient entrecoupés de tournées de bières offertes par le Doyen qui régissait la bourse commune de la Confrérie. L'ensemble des estaminets de la commune était visité ce jour-là. Le lendemain était un jour réservé aux consœurs qui profitaient de cafés et de gaufres.

Statue de saint Sébastien à L'Ecluse

Outre des entrainements réguliers auxquels les membres étaient obligés de participer, un concours de tir était organisé une fois tous les trois ans, entre les mois de juin et de juillet. Le vainqueur était désigné « roi » pour les trois années suivantes. Il devait payer des verres à ses condisciples dans chaque estaminet du village et devait organiser le tirage de cinq prix au bénéfice de ses confrères. Il était ensuite dispensé de dépense pour le reste de la durée de son règne. Tout retard ou manquement au règlement était soumis à des amendes. Tous les confrères devaient être présents à la messe le jour de la Saint-Sébastien mais également aux enterrements et services religieux des confrères ainsi qu'à la messe que la Société faisait chanter le 21 janvier pour le repos de chacun des membres.

Une chose semble acquise, les habitants de L'Ecluse et plus particulièrement les membres de la Confrérie de Saint-Sébastien devaient être tout à la fois de bons vivants et de fidèles camarades. Chers lecteurs, afin d'en savoir plus, si l'un d'entre vous conserve des photos ou des souvenirs à ce sujet, n'hésitez pas à les partager !

Mathieu Bertrand
Chef de projet Maison rurale, maison de la mémoire et de la citoyenneté

LIVRET ST-MARTIN

Envie d'en savoir plus sur l'histoire de l'Église Saint-Martin ? Retrouvez dès à présent ce livret à l'accueil de votre administration communale.

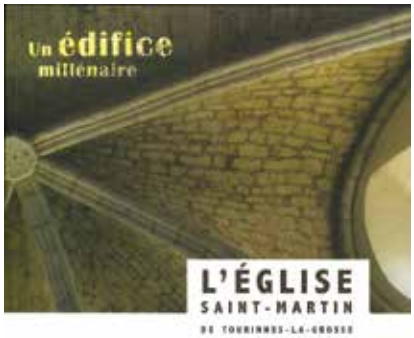

SERVICE ONE

Rue Longue, 60A – 1320 Beauvechain

Consultations médicales préventives (gratuites – sur rendez-vous)

- le premier mardi du mois de 8 h 30 à 11 h – Docteur Elsa Vancaster
- le 2e mardi du mois de 12 h 30 à 15 h – Docteur Maïté De Wan
- le 3e mardi du mois de 16 h 30 à 18 h 30 – Docteur Jong Annemieke
- le 4e jeudi du mois de 15 h à 17 h 20 – Docteur Maïté De Wan

Renseignements et prise de rendez-vous :

Madame Chrisitine Vandenschrick, Travailleur médico-social à l'ONE (visite à domicile et accompagnement des familles).
Tél. : 0499 57 26 63

Animations :

- Massage bébé : les lundis 7 février et 7 mars à 10 h
- Portage à l'écharpe : lundi 31 janvier à 10 h

COLLECTE DE SANG

CROIX-ROUGE de Belgique

Les collectes de sang 2022 auront lieu au Vert Galant de 16 h à 19 h 30 les mardis 4 et 11 janvier, 5 et 12 avril, 5 et 12 juillet ainsi que les 4 et 11 octobre.

UN ESPACE DE COWORKING À L'ECLUSE

Vous faites du télétravail et avez besoin de calme et/ou d'espace ? Nous mettons une salle à votre disposition, à l'étage de la Maison de Village de L'Ecluse.

Informations et inscriptions sur www.beauvechain.eu

PERMANENCES À LA MAISON DES ARCHITECTES

L'Association des Architectes du Brabant wallon, l'AABW, vous invite à ses permanences du samedi matin (de 10 h à 12 h, place Alphonse Bosch 17 à 1300 Wavre), qui se tiendront les :

- 15 & 26 janvier
- 12 février
- 12 & 26 mars
- 23 avril
- 7 & 21 mai
- 18 juin

Des architectes répondront à toutes les questions que peuvent se poser les candidats bâtisseurs et pourront essayer de vous aider dans vos démarches.

Les visites se feront uniquement sur rendez-vous par téléhone au 010 84 40 64 et les mesures de distanciation devront être respectées.

Pour plus d'informations : 010 84 40 64 ou benedicte@aabw.be.

PROCHAINE PERMANENCE PENSION

- jeudi 3 février 2022

http://www.pointpension.be

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAL

le 31 janvier 2022 au Vert Galant

Ordre du jour à consulter sur www.beauvechain.eu

MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Retrouvez chaque samedi, de 10 h à 15 h, sur la place de La Bruyère, le marché des producteurs et artisans locaux. Plus d'informations sur la page Facebook "Marché des Producteurs et des Artisans"

EXERCICE CATASTROPHE DU 17 MARS 2022

Le 17 mars, les services du gouverneur de la province du brabant wallon, conjointement avec la commune de Beauvechain et la base miliataire de Beauvechain, organise un exercice de mise en situation d'un cas d'urgence. L'école de La Bruyère jouera un rôle dans cet exercice, les parents des élèves concernés et citoyens seront contactés. Ne soyez donc pas surpris de voir différentes rues bloquées, et de nombreux agissement ce jour-là. Les infos pratiques suivront.